

PLANETE 50-50 D'ICI 2030 : QUELS SONT LES IMPERATIFS DE CAPACITE NATIONALE, LES OPPORTUNITES ET LES RECOMMANDATIONS ?

Du Secrétariat de la Communauté Africaine de Pratiques sur la Gestion axée sur les Résultats de Développement à la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF)



Brief N° 10

RÉSUMÉ

La 'Planète 50-50 d'ici 2030' fixe l'objectif d'un monde sans inégalité entre les sexes, à l'horizon 2030, année où les Objectifs de Développement Durable (ODD) échoient. Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a souligné qu'un monde 50-50 était une condition nécessaire à la réussite des ODD. De nombreux pays travaillent actuellement à la contextualisation et à la priorisation des ODD dans leurs plans stratégiques nationaux. Ce travail de contextualisation offre une belle opportunité de faire une grande place aux questions relatives au genre et d'interroger les capacités nationales nécessaires à l'atteinte de la planète 50-50.

Cet article discute des impératifs de capacité nationale dans la perspective d'un monde 50-50 d'ici à 2030. Une part est également faite aux opportunités qui s'offrent dans la course vers l'objectif 2030. L'article valorise les contributions des membres de la Communauté Africaine de Pratiques sur la Gestion Axée sur les Résultats de Développement (AfCoP-GRD) postées sur le forum de discussion du 7 au 27 juillet 2016 et se base sur la consultation de documents d'intérêt. Des entretiens non-directifs ont également été conduits auprès de quelques experts du genre de la République Démocratique du Congo (RDC).

1. Introduction

La vague d'intérêt pour l'égalité des genres gagne de plus en plus les rives africaines. La signature par de nombreux pays de plusieurs engagements juridiques au niveau international, régional ou national vient notamment en appui à cet intérêt. Les chefs d'Etat et des gouvernements africains avaient d'ailleurs proclamé 2015, «Année de l'autonomisation des femmes et du développement pour la concrétisation de l'Agenda 2063 ».

Cependant, la problématique générale de la mise en œuvre de ces engagements se pose avec acuité. L'on

note encore la persistance de nombreuses inégalités entre les hommes et les femmes et l'exclusion dans les secteurs clés de la croissance économique africaine, avec des effets multiplicateurs négatifs sur l'autonomisation socio-économique et politique des femmes.

Le présent article fait dans un premier temps le point sur l'état du genre en Afrique. Une part va être faite à la fenêtre d'opportunité qu'offre le travail de contextualisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans les cadres de programmation et plans de développement nationaux. Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a souligné qu'un

monde 50-50 était une condition nécessaire à la réussite des ODD. L'article fait ensuite une autre part aux impératifs de capacité nationale nécessaires à l'avancement du créneau 2030.

2. Méthodologie

Le présent article valorise les contributions postées sur le forum de discussion de la Communauté Africaine de Pratiques sur la Gestion Axée sur les Résultats de Développement (AfCoP-GRD) du 7 au 27 juillet 2016. Sous la houlette d'un consultant individuel travaillant pour l'ACBF, les discussions ont principalement pris appui sur les trois questions ci-dessous :

- Quels sont les impératifs en termes de capacité nationale pour un monde 50-50 d'ici 2030 ?
- Quelles opportunités s'offrent à nous ?
- Qu'est-ce que vous recommanderiez ?

La participation au forum de discussion était généralement faible. Pour pallier à cette situation, le consultant a conduit des entretiens non-directifs avec quelques experts du genre de la République Démocratique du Congo (RDC). Ces experts travaillent pour des organisations comme l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID), la Banque Mondiale, etc. La liste complète des experts consultés peut être trouvée en Annexe A.

En outre, de nombreux documents d'intérêt ont été consultés. La liste complète de ces documents peut être trouvée en Annexe B.

3. Points saillants

Les résultats des discussions, des revues de documents et des entretiens avec quelques-uns des experts qui font autorité dans le secteur du genre sont ci-après résumés.

3.1. Un point sur la situation actuelle du genre en Afrique

L'une des plus récentes études d'envergure presque continentale sur la question du genre est celle conduite par la Commission de l'Union Africaine (CUA)¹ en fin 2015. En appui à cette étude, la Commission a élaboré une fiche dont l'objectif était de mesurer les progrès réalisés au niveau national sur l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes dans sept secteurs clés : la santé, l'emploi, les entreprises, l'accès au crédit, l'accès à la terre, les femmes dans la politique et la prise de décision, l'enseignement secondaire et supérieur. La Commission a ensuite regroupé ces secteurs sous trois thèmes principaux du développement: l'autonomisation économique (emploi, affaires, accès à la terre et accès au crédit); l'autonomisation sociale (éducation et santé); et l'autonomisation politique (des femmes au parlement et à des postes ministériels).

La présente section prend essentiellement appui sur les résultats de cette évaluation, en complément à d'autres documents d'intérêt tels que le rapport sur les Objectifs de Développement Durable² et des 'profiles genre' de quelques pays spécifiques.

3.1.1. Points saillants dans le pôle de l'autonomisation économique

A titre de rappel, ce pôle comprend quatre secteurs d'une importance capitale pour assurer la participation équitable des femmes à la croissance économique remarquable et qui s'affirme de plus en plus en Afrique. Ces secteurs sont l'emploi, les entreprises, l'accès à la terre et l'accès au crédit.

L'on note les faits suivants³ :

- La situation économique de la plupart des femmes n'a pas véritablement changé. Les femmes restent surreprésentées dans le secteur informel qui se caractérise par de faibles revenus et des conditions de travail difficiles ;

¹African Union Commission (2015). Le genre en Afrique : Fiche d'évaluation, Décembre 2015

²Nations Unies (2016). Rapport sur les objectifs de développement durable, New York, 2016

³African Union Commission (2015). Le genre en Afrique : Fiche d'évaluation, Décembre 2015, pp.8-13

- Aucun pays n'a encore atteint l'égalité des sexes dans les postes de haut niveau ;
- L'inégalité des sexes dans l'accès à la terre et à la propriété foncière est très répandue et persistante. Sur les 33 pays pour lesquels des données sont disponibles, seul le Cap Vert a atteint la parité parfaite. La Namibie et le Rwanda suivent de près ;
- Dans l'ensemble, l'Afrique a fait des progrès en ce qui concerne l'accès des femmes au crédit, avec un nombre important de femmes qui empruntent auprès des institutions financières. Toutefois, les progrès sont lents.

3.1.2. Points saillants dans le pôle de développement social

En mettant en avant les secteurs de l'éducation et de la santé, l'on note que de nombreux progrès ont été enregistrés dans la réalisation de la parité filles-garçons, en particulier au niveau primaire. Cependant, de nombreux efforts restent à conjuguer pour assurer la rétention des filles dans les écoles. Certains facteurs à combattre dans cet effort comprennent notamment les stéréotypes sexuels, le mariage précoce, le manque d'installations sanitaires pour les filles et la charge de travail non rémunérée.

Sur le plan de la santé, l'on rapporte⁴ une faible allocation budgétaire par les gouvernements des pays d'Afrique subsaharienne (près de 3% du PIB), de nombreuses disparités entre les zones rurales et urbaines en termes de difficultés d'accès aux services de santé, des réticences à consulter un médecin homme, une proportion élevée de personnes qui dépendent de sources d'eau insalubre, etc.

⁴Le progrès des femmes dans le monde 2015-2016. Transformer les économies, réaliser les droits. Fiche d'information mondiale, 2015, p3

⁵African Union Commission (2015). Le genre en Afrique : Fiche d'évaluation, Décembre 2015, id., pp.19-20

3.1.3. Points saillants dans le pôle d'autonomisation dans le domaine politique

Quelques progrès notables sont enregistrés dans l'augmentation de la présence des femmes dans le domaine politique et la prise de décision. Néanmoins, les efforts devraient continuer, car nonobstant l'organisation par l'Union africaine de la campagne 50:50, seul le Rwanda a atteint et dépassé cet objectif, avec l'Afrique du Sud venant en deuxième position. « La moyenne régionale de la part des sièges détenus au niveau parlementaire est de 22,4% pour les femmes et 77,6% pour les hommes, avec une moyenne légèrement inférieure pour la part des postes ministériels occupés par des femmes. »⁵

Une récente étude⁶ réalisée sur la situation du genre et l'énergie dans les Etats-membres de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) rapporte que seulement 14.5% des femmes contre 85.5% des hommes occupent des sièges aux parlements nationaux.

3.2. Les Objectif de Développement Durable (ODD) : une opportunité pour l'avancement de la planète 50-50

Les ODD sont comme une *déclaration d'amour* à l'humanité. Ils sont d'une portée historique sans précédent. Le caractère inclusif et transparent du processus de leur développement offre de nombreuses brèches d'opportunités pour que les gouvernements s'engagent davantage en faveur de la planète 50-50.

Une des brèches est l'intégration et la contextualisation des ODD dans les cadres nationaux de planification de développement. La boîte à outils mise à disposition pour aider les pays dans cet effort d'intégration comprend notamment le cadre

⁶ECREE, National Renewable Energy Laboratory (2015). *Situation analysis of Energy and Gender issues in ECOWAS Member States – Developed for 2015 the ECOWAS Policy for Gender Mainstreaming in Energy Access*, 2015, p.20

Intégration, Accélération et Appui aux Politiques (« Mainstreaming, Accelerating and Policy Support⁷ ») élaboré par le Groupe des Nations Unies pour le développement et le cadre Cohérence des politiques de développement durable mis au point par l'OCDE.

Les résultats de l'enquête⁸ sur les ODD menée auprès de 39 Missions de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID), y compris dans 17 pays africains, montrent que les ODD peuvent être utilisés comme un moyen de traction pour agir sur certains problèmes clés de développement, y compris sur ceux qui n'ont pas historiquement été une priorité pour les gouvernements : *"Les ODD sont plus susceptibles d'être récupérés par les réformateurs qui, au sein du gouvernement, cherchent des alliés"* et *"nous permettent d'engager le [gouvernement] dans les discussions sur certaines questions sensibles qui peuvent ne pas avoir été priorisées"*.

L'enquête montre que :

- 9 pays ont déjà incorporé les ODD dans leur plans nationaux de développement ;
- 10 pays ont déjà commencé ce processus d'intégration ;
- La barque est menée par les organes nationaux de statistiques, les ministères en charge du plan, des finances, de l'économie et du développement international ;
- 4 pays ont déjà créé des groupes de travail sur les ODD.

La contextualisation des ODD offre ainsi une belle occasion de prioriser des questions relatives à l'égalité des genres, et de souligner la nécessité d'une mise en œuvre sensible au genre de ces objectifs, bien-entendu, au-delà du seul objectif 5 sur l'égalité entre les sexes. C'est donc une occasion d'affirmer la nature transversale des questions

relatives au genre. Lors de la dernière Commission sur le Statut de la Femme (CSW)⁹, les Etats ont rapporté que les ODD agissaient comme des facteurs favorisant (« enabler ») l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes.

La mise en œuvre de l'Agenda 2030, même si elle appelle au reflet de la nature universelle, intégrée et indivisible des ODD, reconnaît néanmoins l'espace politique et le leadership de chaque pays, et devra tenir compte des réalités nationales et des niveaux de développement spécifiques à chaque pays.

Un des défis peut se situer au niveau de la cohérence de la temporalité des cycles de planification nationaux et celui des ODD. "En général, les pays dont les plans à moyen terme coïncident avec le début des ODD sont dans de meilleures dispositions pour commencer la mise en œuvre de nouvelles initiatives, car ils peuvent aligner plus facilement leurs nouveaux plans sur les ODD. [...] Les pays engagés à l'heure actuelle dans un processus de mise en œuvre des plans existants devraient revisiter ces derniers à la lumière des nouveaux cadres mondiaux et continentaux."¹⁰

4. Quelques impératifs de capacité nationale

Cette section discute de quelques impératifs de capacité nationale. Une part va être faite à la planification et budgétisation sensible au genre (4.1), la collecte, l'analyse et la mise à disposition des données sensibles au genre (4.2) et les systèmes éducatifs (4.3).

⁷ United Nations Development Group (2015). *Mainstreaming the 2030 Agenda for Sustainable Development*. Interim Reference Guide to UN Country Teams. 7 October 2015

⁸ USAID (2016). *2030 Agenda for Sustainable Development: Results from Mission Survey*. Webinar presentations. 9 May 2016

⁹ Lakshmi Puri (2016). *Driving the gender-responsive implementation of the 2030 Agenda for Sustainable Development*. Analysis by Lakshmi

Puri, UN Assistant Secretary-General and Deputy Executive Director of UN Women. Commission on the Status of Women, 25 April 2016

¹⁰ Commission économique pour l'Afrique, Union africaine, Groupe de la Banque africaine de développement et Programme des Nations Unies pour le développement (2016). *OMD-Agenda 2063/ODD Rapport de transition 2016: Vers une approche intégrée et cohérente du développement durable en Afrique*, Septembre 2016

4.1. Planification et budgétisation sensible au genre

Il s'agit d'un des champs dans lequel les capacités nationales devraient être renforcées. L'audit institutionnel et organisationnel du Ministère du Genre, Famille et Enfant de la République Démocratique du Congo conduit il y a quelques années met en évidence ce besoin d'effort dans la *transversalisation* du genre à travers tous les autres ministères techniques et le besoin d'augmentation des ressources. Les crédits votés et notifiés au Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant étant largement en deçà des besoins et couvrant essentiellement les charges du personnel.

Il ne s'agit pas de l'augmentation de quelques projets à destination des femmes ou des filles. Il s'agit plutôt de « l'institutionnalisation de l'approche genre dans la gestion des finances publiques, y compris la formulation et le suivi du budget sensible au genre à travers tous les secteurs des dépenses publiques, afin de s'attaquer aux écarts dans la mise à disposition de ressources en faveur de l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes et d'assurer que tous les plans et politiques nationaux du genre sont adéquatement chiffrés pour permettre leur mise en œuvre effective »¹¹.

Il est important de réitérer que le Ministère en charge du genre n'est pas le seul à être concerné. Il s'agit aussi de renforcer les capacités des autres ministères sur la budgétisation sensible au genre, dans une véritable perspective de *transversalisation* du genre. A cette liste pourraient s'ajouter les organisations féminines nationales et provinciales pour surveiller les engagements liés au genre et l'autonomisation des femmes et la recherche-action sur la budgétisation sensible au genre, etc.

4.2. Collecte, analyse et mise à disposition des données sensibles au genre

Un des problèmes majeurs dans la course vers la planète 50-50 est de trouver des données sensibles au genre fiables. Ce problème est général et a également été identifié dans la récente étude conduite par la Commission de l'Union Africaine (CUA) sur la situation du genre en Afrique et par des gouvernements lors de la dernière Commission sur le Statut de la Femme.

Il y a donc d'énormes besoins en renforcement des capacités nationales pour une véritable approche de collecte, d'analyse et de dissémination des données sensibles au genre et le suivi de la mise en œuvre de l'objectif 50-50 au niveau national. Cela passe par la prise en compte du cadre des indicateurs de l'agenda 2030, le renforcement des capacités des statistiques nationales, l'assistance technique et financière pour la conception systématique, la collecte et le partage de données fiables, désagrégées par sexe, âge, revenu, et autres caractéristiques, etc.

Lors de la Commission sur le Statut de la Femme, les gouvernements ont également souligné la nécessité de développer des standards et des méthodologies pour améliorer la collecte, l'analyse et la dissémination des statistiques sur le genre, afin de capturer les discriminations et les changements attendus dans des champs aussi divers que la pauvreté, la distribution du revenu des ménages, le travail non rémunéré, l'accès des femmes aux sources de production, leur participation à tous les niveaux de prise de décision, les violences sexuelles et basées sur le genre, aux fins de mesurer les progrès des femmes et des filles dans la trajectoire de l'agenda 2030.

Dans le même ordre d'idées, il est important de mettre à contribution les nouvelles technologies de l'information et de la communication et renforcer les capacités des usagers dans l'effort de collecte et d'analyse de données.

¹¹ Lakshmi Puri, *ib.*, p.12

4.3. Les systèmes éducatifs

Un des impératifs sur lequel l'emphase devra être mise est le besoin de faire progresser les systèmes éducatifs dans la perspective d'un monde 50-50 d'ici à 2030. Il y a, ce faisant, besoin de renforcement des capacités nationales dans la formulation de politiques éducatives sensibles au genre, dans l'intégration du genre dans les programmes de formation, dans les contenus pédagogiques et les matériels didactiques, etc.

Un article¹² entier est dédié à cette problématique et examine en profondeur la contribution des systèmes éducatifs à l'avancement de la planète 50-50.

5. Conclusion

Le point fait sur la situation du genre en Afrique a relevé la persistance de nombreuses inégalités à travers le continent et la nécessité de redoubler d'efforts pour refermer le fossé entre les hommes et les femmes d'ici à 2030. Cela appelle à tous les efforts des Etats africains à placer l'égalité des genres au centre de leurs priorités et à capitaliser sur l'opportunité de contextualisation des ODD pour marquer leur engagement pour un monde sans inégalité entre les sexes à l'horizon 2030.

Plusieurs capacités nationales méritent d'être renforcées dans cet effort. Une des capacités les plus critiques est la planification sensible au genre qui est l'expression chiffrée des services que les gouvernements rendent aux hommes et aux femmes. Cela rappelle que les textes légaux en faveur du genre ne suffisent pas.

D'autres capacités à développer portent sur la collecte et l'analyse de données sensibles au genre, pour documenter les progrès vers le monde sans inégalité des genres et aider à changer le cours des actions. Les données sont la matière première à la prise des décisions, dit-on.

L'article a également discuté de l'impératif de repenser les systèmes éducatifs africains dans l'effort d'intégration d'une véritable perspective du genre.

¹² L'article à paraître parmi les produits de connaissances mises à disposition par l'AfCOP porte sur « Atteindre la planète 50-50 d'ici à 2030 : rôle des systèmes éducatifs, défis et opportunités en Afrique. »

ANNEXES

ANNEXE A: Liste des personnes interviewées

	Prénom & Nom	Structure
1	Rachel Boketa	Conseillère en genre, Agence Américaine pour le Développement Internationale (USAID/RDC)
2	Monique Mujinga	Gestionnaire du Projet EAGLE "Empowering Adolescent Girls to Lead through Education" – projet finance par l'USAID
3	LéonnieKandolo	Consultante en genre auprès de la Banque Mondiale en RDC

ANNEXE B : Liste de documents consultés et liens utiles

African Union Commission (2015). *Le genre en Afrique : Fiche d'évaluation*, Décembre 2015

Agence Française de Développement et Programme des Nations Unis pour le Développement (2016). *Financement des objectifs de développement durable dans les pays les moins avancés (PMA) : diversification de la boîte à outil financière et gestion de la vulnérabilité*, mai 2016

Commission économique pour l'Afrique, Union africaine, Groupe de la Banque africaine de développement et Programme des Nations Unis pour le développement (2016). *OMD-Agenda 2063/ODD Rapport*

de transition 2016: Vers une approche intégrée et cohérente du développement durable en Afrique, Septembre 2016

ECREE, National Renewable Energy Laboratory. *Situation analysis of Energy and Gender issues in ECOWAS Member States – Developed for 2015 the ECOWAS Policy for Gender Mainstreaming in Energy Access*, 2015

Isha Ray (2016). *Investing in gender-equal sustainable development. For the world survey on the role of women in development 2014*. Discussion paper, No 14, July 2016

Lakshmi Puri (2016). *Driving the gender-responsive implementation of the 2030 Agenda for Sustainable Development*. Analysis by Lakshmi Puri, UN Assistant Secretary-General and Deputy Executive Director of UN Women. Commission on the Status of Women, 25 April 2016

Nations Unies (2016). *Rapport sur les objectifs de développement durable*, New York, 2016

Le progrès des femmes dans le monde 2015-2016. *Transformer les économies, réaliser les droits. Fiche d'information mondiale*, 2015.

SADC. *HeForShe gains momentum in the SADC region*

ONU FEMMES (2014). *Déclaration et Programme d'Action de Beijing. Déclarations politiques et textes issus de Beijing+5*, 2014

ONU FEMMES, IDEP, Union Européenne, AECID, LuxDev. *Budgétisation sensible au genre. Guide pour les facilitateurs de la budgétisation sensible au genre : une approche pratique*.

ONU FEMMES, *Rapport annuel 2015-2016*

République Démocratique du Congo. *Contextualisation et priorisation des Objectifs de Développement Durable en*

- République Démocratique du Congo*, Rapport national, août 2016
- République Démocratique du Congo. *Plan National Stratégique de Développement (PNSD). Plan quinquennal 2017-2021. Actions et projets phares*, Kinshasa 2016
- République Démocratique du Congo. *Plan National Stratégique de Développement (PNSD). Plan quinquennal 2017-2021. Guide de suivi-évaluation*, Kinshasa 2016
- United Nations Development Group (2015). *Mainstreaming the 2030 Agenda for Sustainable Development*. Interim Reference Guide to UN Country Team, 7 October 2015
- UN WOMEN (2016). *Highlights of International Women's Day in Cameroon. UN Women's humanitarian interventions: Two years down the road*. Gender newsletter Cameroon. N°12, March-April 2016
- UN WOMEN (2016). *UN Women Eastern and Southern Africa Regional Newsletter*, April 2016
- UN WOMEN (2016). *UN Women Eastern and Southern Africa Regional Newsletter*, May 2016
- UN WOMEN (2014). *Preliminary Gender Profile of Ethiopia*, Addis Ababa, Ethiopia, November 2014
- US Agency for International Development (2012). *Gender Equality and Female Empowerment Policy*, March 2012
- US Agency for International Development (2016). *2030 Agenda for Sustainable Development*, Results from Mission Survey, May 9th, 2016
- New online resource to contribute to advancement of gender equality in Africa: <http://www.afdb.org/fr/news-and-events/article/new-online-resource-to-contribute-to-advancement-of-gender-equality-in-africa-16165/>



Acknowledgement

This knowledge series is intended to summarize good practices and key policy findings on managing for development results.

AfCoP Knowledge products are widely disseminated and are available on the website of the Africa for Results initiative (AfriK4R), at: www.afrik4r.org/page/resources .

This AfCoP-MfDR knowledge product is a joint work by the African Capacity Building Foundation (ACBF) and the African Development Bank (AfDB). This is part of the knowledge products produced by ACBF under the leadership of its Executive Secretary, Professor Emmanuel Nnadozie.

The product was prepared by ACBF individual consultant Pascal Tshimangawith the support from Knowledge Management Experts: Anne Edline François and FrejusThoto who helped review and provide valuable comments on the concept note and the knowledge brief.

The views and opinions expressed in this publication are the reflections of the author of this case study. They do not necessarily reflect the official position of the ACBF, its Board of Governors, its Executive Board, nor that of AfDB management board and the secretariats of the AfCOP- MfDR project